

REVUE

EDITEE PAR L'ASSOCIATION
CULTURELLE ET D'ETUDES
DE JOIGNY

L'Echo de Joigny



Photo PICHARD

N° 33

IL Y A UN AN... LE 21 AVRIL 1981...

QUINCAILLERIE CROUZY et Cie

52, AVENUE GAMBETTA — JOIGNY

Tél. : 62-22-33

FOURNITURES DE BATIMENT — OUTILLAGE — METAUX
SANITAIRE — ROBINETTERIE

CONCESSIONNAIRE ARTHUR MARTIN

CAISSE CRÉDIT AGRICOLE

Avenue Roger-Varrey
JOIGNY

Toutes opérations
de banque, bourse, change,
tous crédits

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL

P. LEVET Fils

3 et 6 rue d'Etape, JOIGNY

Appareils Ménagers

Adoucisseurs d'eau
Chaudières et Brûleurs à Mazout
« FRANCIA »

LE BRICOLAGE SERVICE DE JOIGNY

Av. de Sully - Tél. : 62.10.23

« C'est vraiment
le paradis
du bricoleur »

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE - PAPETERIE - DISQUES

20, rue Gabriel-Cortel

Tél. : 62-21-51 JOIGNY

PÉPINIÈRES
 **du Château**
de Varennes Amilly

Route de Châteaurenard
tél. 38 85.45.36 CD943
MONTARGIS



VENTE DÉTAIL · PLANTATION



CITROËN

- LOCATION SANS CHAUFFEUR
- DEPANNAGES JOUR ET NUIT
- EUROCCASION

JOIGNY AUTOMOBILES — RN 6 — CHAMPLAY

Tél. 62.06.45

LIBRAIRIE - PAPETERIE

*articles de bureau - Imprimerie
photo*

M. BERGER

7, quai Ragobert

89 - JOIGNY

Tél. 62-14-56

BANQUE PARISIENNE DE CREDIT

(ex-BANQUE SOISSON MAUGEY)

Banque Privée

CREDITS ET PLACEMENTS
sous toutes leurs formes

Agence à JOIGNY

3, rue d'Etape Tél. : 62-03-45

OUTTIER

Armurier

40, Avenue Gambetta

Tél. : 62-14-13 **89 - JOIGNY**

ARMES DE PRECISION
CHASSE TIR MUNITIONS
ARTICLES DE CHASSE - BALL-TRAP
MACHINES à coudre OMNIA

*Location de voitures
sans chauffeur*

Tourisme et utilitaire

**CONCESSIONNAIRE
RENAULT**

Tél. : 62-22-00 **89 - JOIGNY**

F. CHANUT

Libraire-Expert

Place de la Madeleine

89310 NOYERS-SUR-SEREIN

Tél. : 55-82-32

Livres anciens, romantiques et modernes
Livres sur la Bourgogne
(Catalogue gratuit sur demande)

ACHAT — VENTE — EXPERTISE

Maurice BONNET

OPTICIEN
AUDIOPROTHESISTE

Adaptateur de lentilles
cornéennes

Tél. : 62.03.56 - JOIGNY
22, Rue Gabriel-Cortel

MIGENNES

62, Avenue Jean-Jaurès.



« JAN »
STUDIO

18, avenue
Gambetta
JOIGNY

SPECIALISTE PHOTO-CINE
PORTRAITS — IDENTITE

Pour l'argent, dormir c'est mourir un peu !

Faites vivre votre épargne

en la confiant à la

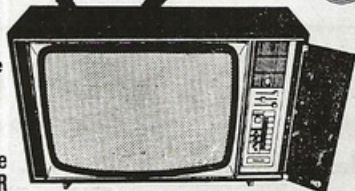
BANQUE POPULAIRE DE L'YONNE



**les nouveaux
TV COULEUR
PHILIPS 110°
entièrement transistorisés**

- Ça accroît la fiabilité de l'appareil: tout transistors
- Ça réduit l'encombrement : 10 cm de profondeur en moins
- Ça améliore l'image : elle est encore plus contrastée
- Ça facilite l'utilisation : plus de touches à enfoncer

PHILIPS une gamme
de 10 TV COULEUR



FRY — JOIGNY

Tél. 62-11-34

Philips : le premier spécialiste européen de la TV couleur



*Lors de l'exposition sur le patrimoine de Joigny
les rencontres font avancer les recherches*

Voyage annuel de l'Association le 16 mai 1982 : Vézelay insolite, Avallon, Montréal, avec déjeuner en commun.

Exposition annuelle de peinture, du 20 au 31 mai 1982 : Salle d'exposition du Château des Gondi.

Dans sa séance du 8 février 1982, le Conseil d'Administration de l'Association Culturelle et d'Etudes de JOIGNY a décidé de porter le montant global de la cotisation et de l'abonnement à l'Echo de JOIGNY » à la somme de 50 F.

Les frais d'impression et d'envoi de notre revue sont la cause de cette augmentation. Par ailleurs, nous faisons preuve aussi de beaucoup de modération dans nos demandes de subventions, ayant le souci de ne pas surcharger les budgets des collectivités aux différents niveaux.

Ceux de nos amis qui suivent nos efforts pour garder à notre revue son rayonnement sur le plan de l'histoire locale, savent combien cette tâche nous tient à cœur. Grâce à ce réajustement financier, nous serons en état d'assurer une plus grande régularité dans la parution de notre revue. Mais surtout, nous demandons à chacun de vous, cher Abonné, de bien vouloir faire connaître « L'Echo » autour de vous et d'inviter vos amis à nous rejoindre pour assurer la pérennité de notre action.

Remerciements à :

- M. Bruneau d'Epineau-les-Voves, qui a bien voulu confier à l'Association divers documents concernant l'histoire religieuse du village ainsi que le patrimoine de quelques familles.

- M. et Mme Lordonnois qui ont confié à l'Association environ 90 cartes postales de la région, pour la plupart datant d'une cinquantaine d'années ; certaines remontant à la 1^{re} Guerre Mondiale.

- M. Pichard Henri qui a permis l'utilisation d'un de ses clichés pour l'illustration de la couverture du présent numéro de l'Echo, et qui a mis à notre disposition plusieurs autres négatifs.



Troupes Espagnoles

Artilleur

Fusilier, Reg't d'Extremadure

Dragon de Zamora

Savinien PATHIER

Un Villeneuve au siège de Cadix (1811)

par J.-L. DAUPHIN

Talleyrand a dit avec justesse que la guerre espagnole a été « le commencement de la fin » pour l'Empire napoléonien. Son orgueil, son appétit d'assujettissement universel » (la formule est de Metternich) avaient poussé Napoléon I^{er} dans une guerre longue et sanglante où l'« immense puissance » de son armée allait se trouver inutilement affaiblie... Notre propos n'est pas de retracer ici le déroulement de ce conflit, mais d'en rappeler un épisode à partir d'un très modeste document : une courte lettre d'un grenadier de l'Armée Impériale à son père.

Naguère, M. Maurice Vallery-Radot a pu faire revivre dans ces pages quelques épisodes militaires de l'Empire grâce aux lettres d'un lointain parent jovinien, le lieutenant de Blais (Echo de Joigny nos 8 et 9). Le témoignage que nous voulons livrer aujourd'hui n'a certes pas la même ampleur ni la même richesse ; pourtant, dans sa simplicité même, il nous donne une image vraie et touchante de la vie et des épreuves de nos soldats de la Grande Armée, les obscurs, les sans-grade...

Simple sergent de grenadiers, notre témoin se nommait Antoine Savinien



Guérillas

Les Anglais fournissent à toutes les bandes espagnoles qui voulaient des secours, des armes et des munitions. Ces bandes rendirent le séjour tellement dangereux que le roi Joseph quitta l'Espagne en 1811

Louis Pathier. D'une famille de vieille souche villeneuvienne, il était né à Villeneuve-sur-Yonne le 10 novembre 1774. Il n'avait pas vingt ans quand il était parti assurer la défense de la patrie - et, de conflit en conflit, de campagne en campagne, après dix-huit années de service, il était arrivé au siège de Cadix...

Rappelons d'abord les faits : à la fin 1809, alors que la situation est des plus troubles dans toute la péninsule ibérique, Napoléon charge le Maréchal Soult de « pacifier » définitivement l'Andalousie. Il n'y a presque pas de résistance dans toute la province. La « Junte Suprême » espagnole, née des insurrections de mai 1808, âme de la résistance aux Français, doit quitter Séville où elle s'était fixée et gagner Cadix, qui se proclame « le tabernacle de l'Indépendance ».

Le 4 février 1810, une armée de soixante mille hommes, commandés par Soult, arrive devant Cadix. Parmi ces hommes, notre villeneuvien, Savinien Pathier. Il est installé à Puerto Real, à l'est de Cadix et, de là, on aperçoit Cadix, sa cathédrale et ses hautes maisons blanches (voir p. 7).

A 130 km au sud de Séville, Puerto Real est situé sur une terrain marécageux, près de la côte ; la ville de Cadix se trouve, elle, à l'extrémité d'une presqu'île longue de dix kilomètres, reliée à la terre par une mince bande sablonneuse et séparée de la côte par une vaste baie. Position aisée à défendre. Et le long siège débute...

C'est ici qu'il faut placer la lettre de notre sergent villeneuvien ; nous en avons respecté l'orthographe très approximative et phonétique en suppléant toutefois la ponctuation presque inexistante.

« A Monsieur Savinien Pathier, demeurant à Villeneuve Sur Yonne, département de l'Yonne.

« Puertoreal, le 1^{er} janvier 1811,

« Mon cher Père,

« j'ai reçue votre lettre dattée du sept 9bre. Je vous souhaite une bienheureuse anée ainsi qua mes oncle et tante et cousins et cousines, ainsi qua toute la famille et tous ceux qui demande après moi. Pour moi, je me porte bien, Dieux merci, je souhaite que la présente vous trouve de même, comme je vous et déjà marquez.

Vous me fait des reproche que je ne vous écrit pas, cependant je croit que vous ne devez pas vous en plaindre de moi car, depuis que j'ai écrit mais lettre moi-même, j'ai écrit assesou-vant.

« Je vous direz que nous somme toujours au Blocuse de Cadiz et tout les jours lon tire le canont sur la ville de Cadiz ainsi que sur les vaisaux qui sont enrade et sur les fort autour de Cadiz.

Et nous sommes mal dans ce pay-là, car il y a beaucoup de monde, ce qui fait que tout et d'une cherté terrible. Cependans il fait bon dedans le pay pour le beaument, car cette saison il fait bien chaud ; le soleil y et d'une chaleur terrible.

« Vous me marquez que le capitaine Chétif est mort : j'ai été bien sensible à l'événement qui lui est ariver, ce qui ma fait beaucoup de peine d'apprendre quil est decéder. Vous me parlée d'une procuration, ce qui nest pas possible pour le moment.

« Se qui me reste à vous dire cependans, cesque je fini en vous embrassant du cœur.

Savinien Pathier
Sergent ala Premiere
Compagnie de Grenadier
24^e régiment lè Corps
De l'armée despagne ».

A cette lecture, plusieurs commentaires s'imposent :

Savinien Pathier rappelle à son père que depuis quelque temps il écrit lui-même ses lettres. A cette époque de grande analphabétisation, existaient des « écrivains publics » qui, moyennant quelques sous, rédigeaient les lettres de leurs clients. Cette pratique était répandue à l'armée. Ce pouvait être un soldat plus instruit qui s'en chargeait. Nous voyons donc que désormais Pathier se passe de ses services. Pourquoi ? Il est vraisemblable que notre villeneuvien a mis à profit les longueurs du siège de Cadix (ou d'une campagne antérieure) pour apprendre à écrire ou du moins perfectionner ses notions...

La description que fait Pathier du siège de Cadix, quoique sommaire, nous donne les éléments essentiels : « tout les jours lon tire le canont sur la ville de Cadiz... et sur les fort au-

tour de Cadiz ». En effet, devant l'obstination des Espagnols à ne pas céder, on a recours à un bombardement en règle... L'historien Georges Roux précise : « Nous lancerons au total près de seize mille projectiles ». Mais, ajoute notre sergent Pathier, on tire aussi le canon sur « les vaisaux qui sont enrade » : en effet, l'anglais Wellington, allié de la « Junte », a eu soin, dès le début du siège, d'envoyer croiser dans la « Bahia de Cadiz » une grosse escadre de vaisseaux anglais puissamment armés ; il n'est donc pas question pour les Français de traverser la baie pour investir Cadix par mer, alors que les Anglais sont maîtres des eaux et que notre flotte ne s'est pas remise du désastre subi dix ans plus tôt en face du cap Trafalgar, à cinquante kilomètres de ce même Cadix...

Malgré nos bombardements, la détermination farouche des Espagnols ne faiblit pas. Les nombreux moines des vingt-et-un couvents de Cadix se sont enrôlés dans l'artillerie de la ville et tous poursuivent leur résistance au milieu des prières et des psaumes. N'oublions pas que pour nos adversaires, cette guerre est aussi une guerre sainte : Napoléon est « la Bête de l'Apocalypse », « principe de tous les maux, fin de tous les biens, le composé et le dépôt de tous les vices »...

De l'autre côté de la baie, notre armée moisit dans les marécages côtiers et sa situation est encore aggravée par l'intervention des Anglais qui menacent nos arrières.

Le 21 août 1812, nous levons le siège... Le « blocus » de Cadix se solde par un échec : il a duré 925 jours ! Soult le reconnaît : « La résistance invincible que nous opposa cette place paralysa une grande partie de l'armée française ». Cadix avait bien mérité le titre de la « muy heroica » qu'elle recevra officiellement en 1816 !

✱

Nous avons voulu savoir ce qu'était devenu Savinien Pathier, notre vétéran de l'Armée Impériale, que nous avons laissé le 1^{er} janvier 1811 dans le marécage de Puerto Real. D'autres documents conservés par ses descendants nous ont permis de connaître les épreuves que lui réserva la suite de

cette campagne, son « adieu aux armes »...

En effet, dans les escarmouches du printemps 1811, Pathier fut blessé d'un coup de feu ennemi : une balle (espagnole ou anglaise ?) lui avait traversé la jambe gauche. Et, le 24 juillet 1811, à Puerto de Santa Maria, onze kilomètres au nord de Puerto Real, sur la côte espagnole, le docteur Midy, chirurgien-major du 24^e de ligne, délivrait au sergent villeneuvien un certificat dont voici la teneur :

« Je soussigné... certifie que le sieur Savinien Pathier, sergent à la 1^{re} compagnie des Grenadiers du régiment, a reçu un coup de feu qui a traversé la jambe gauche et à la suite duquel il lui reste une gêne très grande dans les mouvements de cette extrémité. Ses longs services et les fatigues qu'il a payées à la guerre ne lui permettent plus de servir activement (il a 19 ans de service). J'estime en conséquence que le dénommé Pathier est dans le cas d'aller au Dépôt du Régiment en France pour y solliciter sa retraite ».

Dès lors, le rapatriement de Savinien Pathier commençait ; le 29 juillet, il était à Canlucar de Barrameda, sur l'embouchure du Guadalquivir, où, au terme d'une nouvelle visite médicale, les officiers de santé principaux du 1^{er} Corps de l'Armée d'Espagne le jugèrent « bon pour aller prendre les eaux en France »...

Ce n'est qu'au début de l'automne que le villeneuvien arriva au dépôt de son régiment à Bayonne. Et le 9 octobre 1811, le Général Pille, commandant la 11^e Division Militaire, signait le certificat reconnaissant définitivement Pathier inapte au service. Désormais, il n'avait plus qu'à « se rendre à Villeneuve-sur-Yonne... pour y attendre la décision du ministre qui fixera la quotité de la solde de retraite à laquelle il a droit ». En attendant, il fallait lui verser dix mois de sa solde qu'il n'avait pas encore perçus !

Le même document nous dresse le « portrait » du villeneuvien : « Agé de 38 ans ; taille de 1,71 m ; cheveux et sourcils bruns, front large, yeux bruns, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond ».

Et de préciser que Pathier est atteint « d'un coup de feu qui a traversé la

jambe gauche à sa partie moyenne d'où résultent deux cicatrices et l'amaigrissement de cette jambe ». Mais il souffre aussi de « plusieurs autres blessures moins graves » et est surtout très « rhumatisé et usé par 19 années de guerre »...

Le soldat de 1792 pouvait enfin s'en retourner dans son pays natal, après tant d'années de souffrances et de dangers endurés pour défendre sa patrie - mais aussi hélas pour satisfaire la volonté de puissance du militaire couronné qui n'avait pas su rendre la paix à la France exsangue. Pourtant, comme tant d'autres, le vétéran Pathier n'allait-il pas un peu contribuer à répandre la « Légende dorée » de l'épopée impériale ?



Le 12 août 1857, l'Empereur Napoléon III créa la Médaille de Sainte-Hélène, destinée aux militaires des armées de terre et de mer qui avaient combattu sous les drapeaux français durant la période de 1792 à 1815. Cette médaille portait l'inscription suivante : « A ses compagnons de gloire, Sa dernière pensée. Sainte-Hélène, 5 mai 1821 ».

Nous possédons encore le diplôme signé de Lebrun, duc de Plaisance, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, attribuant cette décoration tardive à Antoine-Savinien-Louis Pathier, « ancien Sergent-Major au 24^e de Ligne ».

Aussurément, le vieux vigneron pouvait fièrement porter sur sa poitrine le ruban rayé de vert et de rouge et la médaille de bronze à l'effigie de Napoléon I^{er}. Il mourut à Villeneuve le 5 avril 1865, à plus de 90 ans.

L'atelier de MAUDE

STAGES DE TISSAGE
ET FILAGE
PRES DE LA FORET D'OTHE
week-end ou semaine

Pour tous renseignements :

Tél. 80.05.83



(Dessin de Bertiaux Père)

« De quoi se plaint-elle, la mère, j'étions si bien dans nol'cave et puis c'est y pas malheureux de s'entendre dire ça à nous, à nous qui metlions jamais les pieds chez le troquet ! »

JOIGNY souterrain

par G. MACAISNE

La tradition orale.

Si vous rencontrez un habitant de la vieille ville, qu'il soit du quartier de St-André ou de St-Thibault, il ne manquera pas de vous entretenir du souterrain qui, depuis le Château, rejoignait le village de Looze à l'orée de la Forêt d'Othe ; à moins qu'il ne vous parle des vastes salles sous terre, où l'on accédait par des caveaux obscurs, et où se réunissaient dans les temps jadis les membres de sociétés plus ou moins secrètes.

Ne voyez pas là simple légende née aux confins de l'imaginaire, ou encore germée de souvenirs confus de quelque malicieux vigneron après une remontée de cave particulièrement difficile, ce qui n'est plus souvent le cas. Non, cela fait partie des mystères de notre petite ville.

Rôle des caves dans l'histoire.

Il est bien vrai que bâtie sur un éperon calcaire, Joigny, à l'instar d'autres

villes établies sur des sites semblables peut se flatter de posséder un réseau de caves et de souterrains digne de susciter la curiosité. Sa vocation vigneronne en a fait une véritable ville souterraine.

Chaque maison disposait d'une ou plusieurs caves, s'éageant parfois sur divers niveaux, reliées entre elles et souvent aussi avec celle des voisins par de raides escaliers étroits. Elles se prolongeaient sous les rues et les places en un véritable labyrinthe.

Nombre de ces passages sont maintenant obstrués.

Sans aucun doute le sous-sol crayeux fut utilisé autrefois pour fournir les matériaux nécessaires au blocage des murs de ces maisons de bois de la ville naissante et, plus tard renaissante après les épreuves du feu. L'édification des « murs de la Ville », première protection contre les bandes pillardes, nécessita aussi de grandes quantités de ce tuf au débitage facile.



L'examen attentif du mode de construction des voûtes des caves nous renseignera sur les techniques employées et permettra de les dater

Ainsi, sous la ville aux nombreuses maisons à pans de bois, existait un réseau de caves servant de refuge, de magasins de réserve, mais aussi de communications protégées.

La vie des vignerons.

En dehors de ces temps de misère, une grande partie de la vie de la plupart des habitants - les vignerons étant alors la grande majorité (1) - se déroulait dans les caves où les soins que nécessite le vin les retenaient : il faut le soutirer l'hiver, le transvaser, par temps calme, dans les feuilletes où il reposera, puis le mettre en bouteilles. Ces multiples opérations prennent bien du temps et le vigneron doit descendre bien des fois dans cette cave, la chandelle de suif à la main ! Aussi la structure de la maison est-elle conditionnée par cette cave. D'elle dépend la sauvegarde de la récolte soumise par ailleurs à tant d'aléas ! On comprend qu'elle tient tant de place dans ces lieux.

Il y a de très grandes caves, mais

les plus nombreuses sont celles des petits exploitants, elles sont aussi les plus petites. Leur profondeur, leur orientation, leur aération, permettent d'y maintenir une fraîcheur et une température constante favorables à l'amélioration de la qualité et à la conservation du précieux breuvage, objet à l'époque d'un important commerce vers la capitale. La cave joue dans ce cycle un rôle primordial et le vigneron par son sens de l'observation et son esprit d'à-propos, sait en tirer le meilleur parti pour le bon renom du terroir. C'est là sa plus grande fierté. De la cave dépend encore la subsistance de toute la famille pendant une année. Le chanoine Mégnien dans son ouvrage « La vigne, le vin et les vignerons de Joigny » nous rapporte les angoisses et la gêne endurées par les petits propriétaires dans les mauvaises années.

La cave est aussi l'endroit où l'on se rassemble entre hommes, en amis. Elles en ont entendu de « grandes déclarations » ces voûtes vénérables alors que se terminaient ces « descentes de caves » homériques. Les affaires de la ville y étaient commentées... et si quelques paroles hasardeuses fusaient çà et là, la vigneronne du haut de son escalier, par son franc-parler

(1) En 1950, 276 vignerons livrèrent du vin au Maréchal de Biron pour racheter la Ville du pillage. (Archives de la Ville)

remettait chacun à sa place et... prononçait le mot de la fin.

La vie communautaire doit beaucoup à cette ambiance de fraternité qui s'est développée dans le sous-sol, un verre à la main quelquefois, mais bien plus souvent, l'outil pour venir en aide au voisin.

LES CAVES FONT PARTIE DU PATRIMOINE HISTORIQUE DE NOTRE VILLE.

C'est encore le chanoine Mégrien qui nous raconte la destruction du vignoble par le phylloxéra au siècle dernier et depuis, ces caves pleines de souvenirs n'ont plus l'importance de jadis dans la vie des Joviniens.

Nombre d'entre elles sont presque vides, abandonnées, voire condamnées.

Le temps est venu pour nous de les étudier de plus près. Ce thème fut l'objet d'une réunion qui se tint le 18 mars 1981 dans le local de l'Association Culturelle et d'Etudes de Joigny.

Le projet est vaste ; il faudra lui consacrer beaucoup de temps et de soin. Il ne fait pas de doute qu'il nous apportera de précieux enseignements sur bien des points et nous réserve aussi bien des surprises.

La nature même des caves est différente suivant les quartiers ; elle est fonction de leur usage. L'examen attentif du mode de construction des voûtes, les signes qu'elles peuvent nous révéler, nous renseignera sur les techniques employées.

Conclusion.

Pour mener à bien cette vaste recherche, nous avons besoin de la participation de tous ceux que la question intéresse, mais en premier lieu des propriétaires des lieux. Par le truchement de ce modeste article, nous venons leur demander de nous aider en nous faisant connaître leur avis sur l'utilité de cette initiative et sur l'intérêt qu'il y aurait pour notre Ville de posséder un plan de son sous-sol, basé sur un inventaire aussi complet que possible.

ROUSSEAU

CADEAUX - ART DE LA TABLE
LISTES DE MARIAGE

50, rue Cortel



89 - JOIGNY

Tél. : 62-23-60

Tout ce qui concerne
le pneu

JEANDOT S.A.

Maison fondée en 1924

7, Avenue Robert PETIT

89 - JOIGNY

Tél. : 62-18-84

CHAUSSURES DELAVOIX

3, Avenue GAMBETTA



JOIGNY

Tél. :
62.00.47

AU LION D'OR



Propriétaire :
R. de BEAUCHÂMP
Bar - Hôtel - Restaurant
Rue Roger Varrey
JOIGNY

Tél. : 62.17.00
Sa cuisine bourgeoise
Ses spécialités. Sa cave
Ses prix étudiés
On prend des pensionnaires



Fig. 1 — Croquis à l'encre d'après un tableau du début du XVIII^e siècle. La tour étudiée est très visible au nord de la Porte St-Jean

LA TOUR PREND-GARDE !

par G. MACAISNE

Histoire d'une tour de l'ancienne enceinte de Joigny

HEUREUX CONCOURS DE CIRCONSTANCES.

Pour une association comme la nôtre, les expositions constituent des moments privilégiés d'échanges avec des publics divers et, au fil des entretiens, combien il est intéressant de constater que chacun peut apporter des renseignements qui font parfois défaut au chercheur.

Ainsi, lors de l'exposition sur le patrimoine architectural de JOIGNY en la salle du Château des Gondi, en novembre 1980, alors que nous évoquions les incertitudes actuelles sur l'ancienne enceinte de la forteresse du Moyen-Age, M. Daniel Rémy nous fit part de sa connaissance de l'emplacement d'une ancienne tour d'angle aujourd'hui disparue.

Après en avoir parlé à plusieurs reprises, ce ne fut que le 15 septembre 1981, que nous pûmes nous rencontrer sur les lieux, c'est à dire à son domicile, 6, rue des Fossés Saint Jean, pour commencer cette recherche.

Quelque temps après, au cours d'une réunion, M. l'abbé LEBOEUF nous fit part de sa trouvaille d'une « histoire populaire de Joigny » publiée ensuite dans le n° 32 de notre Revue, et dont l'auteur nous dit : « l'enceinte du château comprenait « sept tours massives, dont il en subsiste aujourd'hui deux : l'une enclavée dans les bâtiments servant de prison et l'autre, voisine de celle-ci, dans la propriété Raclot, rue des Fossés St Jean... ». Comme on peut supposer que cet auteur anony-

me écrivait vers les années 1945 et que de nos jours nous ne pouvons compter qu'une tour ayant échappé à la destruction : celle de la prison, nous pouvons en déduire qu'une tour disparut sous nos yeux et que ce changement n'attira pas l'attention.

Il n'y a rien d'étonnant à cela, me direz-vous, nous n'avons plus le temps de voir autour de nous les modifications de notre « environnement ».

Ce qui est plus surprenant, c'est de lire dans l'avant-propos de l'ouvrage manuscrit de Pérille-Courcelle (1826) : « Quand je revins d'Uzès en mars 1820 après quatre années entières d'absence et d'exil de Joigny, je fus frappé de la différence d'aspect que me présentèrent diverses parties de la Ville... Déjà plusieurs des jeunes habitants, familiarisés avec les changements, se rappelaient à peine de ce que les lieux étaient avant, les autres n'y pensant plus ».

Les temps ont-ils changé le comportement des hommes ?

En l'occurrence, il s'agit cependant d'une « tour massive » qui n'a pas laissé de traces, alors que dans toutes les écoles les enfants chantaient encore, dans ces temps-là : la tour prends garde de te laisser abattre (air connu).

Représentation de ce monument.

Si l'on excepte le dessin très général de la ville vue du Nord, par Duviert en 1611, la figuration la plus ancienne que nous ayons de l'enceinte du château figure dans les Mémoires de Davier, datant de 1723. Cet historien ayant poussé le souci jusqu'à dessiner la vue cavalière de la ville, vue du sud, en annexe de son texte. La représentation est pleine de charme, mais il est visible qu'elle ne veut prétendre à aucun caractère de rigoureuse exactitude et encore moins à la qualification de plan ? Pourtant, certains détails apparaissent et notamment, nous pensons, la tour faisant l'objet de cette étude.

La bibliothèque de la Ville possède également un croquis à l'encre « exécuté d'après un tableau à l'huile, tiré du cabinet de M. Pérille Courcelle ». Les indications marginales de cette copie indiquent que l'œuvre originale daterait de l'année 1700. Certains détails y figurant laissent à penser que l'exécution en serait plus tardive.

En ce qui concerne la tour, ce croquis la montre bien à son emplace-

ment : haute tour dominant le mur ouest de l'enceinte et située au nord de la Porte Saint-Jean (Fig. 1).

Recherche des plans.

Les Archives Nationales, dans la Série N II Yonne 4 n° 4036, possèdent un très beau plan en couleurs du château et de ses dépendances établi par Cereau, arpenteur-géomètre, et portant la date de messidor An IV (juillet 1976). L'échelle, en anciennes mesures : une ligne par pied, équivalant à environ le 1/150, ce qui permet de déterminer avec précision les détails, donne à ce plan les dimensions de 1,28 x 1,18 m. Pour permettre sa reproduction dans notre revue, il nous a fallu demander une réduction photographique aux Services de la Documentation Française (Fig. 2), pp. 16 et 17.

La position de la tour, située au Nord-Ouest, est nettement définie.

D'après le plan original, le diamètre (6,50 m). A l'intérieur, la dimension extérieure de la tour est de vingt pieds est de onze pieds, ce qui laisse une épaisseur des murs d'environ 1,45 m.

Ainsi nous pouvons juger de l'importance de la construction récemment disparue, surtout si nous nous reportons au croquis de l'œuvre peinte au 18^e siècle (fig. 1) indiquant la hauteur de l'édifice à cette époque.

L'ensemble de ce plan du château attire de notre part de nombreuses remarques qui seront développées dans un prochain article. Mais d'ores et déjà, nous observons la façon particulière de la position de la tour par rapport au mur d'enceinte : elle n'est pas complètement engagée comme le sont les autres et notamment cette tour de la prison que nous pouvons encore voir.

Notons également l'inégale épaisseur du mur du château ; dans cette partie Nord et Ouest, elle est plus importante. Ce fait doit être lié à l'obligation de contrebalancer la poussée des terres. Il faut en effet savoir que cette partie de l'enceinte est constituée par un terre-plein où l'on accédait par un escalier, partant du jardin. Là était la « motte » : hauteur artificielle pour protéger ce côté.

Actuellement, la « rue dans le Château » a délaissé la partie occidentale constituée par le jardin, surélevé à hauteur du premier étage, entourant la maison de Mme Cotton et dominant toute la vieille ville. Sur le côté nord de ce jardin subsiste encore une partie du mur d'enceinte avec son épais-

seur de 2,10 m, il s'élève à 5,50 m et se prolonge vers la rue qu'il surplombe à une hauteur de plus de neuf mètres.

Ainsi, dans les temps anciens, sa mission consistait à barrer la zone formée par le pédoncule qui, par l'actuel cimetière, relie le site de la Ville aux coteaux de la Côte Saint Jacques. C'est contre cette muraille que s'édifièrent, depuis des temps immémoriaux, des constructions de toutes sortes formant cette partie de la rue des Fossés Saint-Jean, son rôle de protection ayant été relayé, vers le nord, par le prolongement des remparts de la ville.

Nous remarquons que seule une poterne étroite existait encore en 1796 de ce côté du château. Elle fut incluse dans la nouvelle rue.

La bordure Est de cette rue occupée en partie par les bâtiments de M. Courtat, était elle aussi recouverte par la « motte ». La tradition orale transmise par les anciens habitants du quartier à M. Courtat en porte témoignage ; les documents la confirment.

Pour ce qui est de notre tour, ce plan de 1796 la présente comme une tour d'angle, angle très ouvert et assez mal défini, qu'elle renforce ; mais surtout, il nous la montre comme la seule pour la partie ouest des remparts du Château.

Cette simple constatation est, à notre sens, pleine de signification.

Si la différence de niveau existant de ce côté peut expliquer la sécurité que donne la muraille, il faut aussi en induire que le Château ne craint rien de la Ville. En tout cas, il ne se présente pas comme certaines citadelles dont les armes menacent et subjuguent les « bourgeois et manants », alors qu'elles ne sont que des défenses dérisoires contre l'ennemi extérieur. Il faut, à ce sujet relire Lazare Carnot, ce Bourguignon officier de l'Armée du Génie connaissant son métier et l'histoire de son pays.

Cette réflexion nous permet une meilleure appréciation de ce château fort, protecteur de la naissance de notre Ville.

PLAN D'ALIGNEMENT DE LA VILLE

Ce document fut dressé en 1821 par Chomereau-Brigny et Antoine Privé, géomètres à Joigny, en vertu de la loi du 16 septembre 1807 (comme il est indiqué dans le cartouche). La nouvelle rue dans le Château y est décrite avec les noms des propriétaires rive-

rains ; le procès-verbal de rectification spéciale à cette rue est daté d'avril 1833.

La comparaison avec le plan précédent nous permet de suivre les importantes modifications du parcellaire depuis la Révolution avec la création de nouvelles voies pour atteindre l'église.

Pourtant le mur de soutènement du terre-plein, entre ce dernier et les jardins du château, porté au plan de 1796, reste en place de part et d'autre de la rue dans le Château qui l'a percé. De même, le mur Nord Sud, séparant la Basse Cour à l'Est des jardins et de la « motte », marque toujours la limite des parcelles loties. L'ancienneté de ces murs n'est pas douteuse.

Le plan d'alignement ne peut nous apporter de précisions sur la position de la tour, celle-ci étant trop éloignée de l'emprise de la rue, principale raison d'être du document.

PLAN CADASTRAL ANCIEN

Ce plan établi à l'échelle du 1/1250, vers les années 1830, ne peut que confirmer les formes générales de l'enceinte du château et la formation du nouveau parcellaire consécutive au démembrement de l'ensemble.

L'enceinte est flanquée à l'extérieur, sur tous les côtés sauf au Sud, de parcelles s'étendant en éventail et souvent bâties, les unes en languettes à l'abri de la tour de la prison, les autres à l'Ouest, adossées au rempart sur les anciens fossés.

La « Rue dans le Château » n'existe pas encore en tant que voie publique, mais le propriétaire y a aménagé un passage pour atteindre le Château depuis les promenades du Nord de la Ville. Ce plan marque bien la limite de cette allée vers le Nord et nous pouvons observer qu'il y figure deux points semblant indiquer que là se trouvaient les piliers d'un portail.

Le chroniqueur Pérille-Courcelle relatant la période de l'année 1829 au n° 87 décrit « l'aménagement 'une rampe tournante pour communiquer de ce côté (Nord) de l'église avec la nouvelle voie que M. Usquin avait tracée dans les anciens jardins dans la direction de la rue allant à la porte de la Tour carrée pour arriver en voiture au château par le tour des fossés de la Ville ».

L'examen du plan cadastral ancien nous indique que la partie Ouest des remparts du Château n'a pas été modifiée, tandis qu'à l'Est et au Nord les

tours de l'enceinte - encore visibles en 1796 - ont maintenant disparu ; ne reste en place que celle de la prison.

Il faut remarquer que le cadastre étant en premier lieu un document fiscal établi, à l'époque, pour calculer la base de l'imposition sur les propriétés privées, peut très bien ne pas figurer les détails n'affectant pas les limites. Ainsi, la tour Nord-Ouest n'y est pas figurée, étant incluse dans la propriété en dessous du mur du Château qui constitue une limite. Nous savons que pourtant elle existait encore.

Relevons aussi la présence de la rue « Neuve des Fossés St Jean » rejoignant, par une étroite ruelle, la rue des Religieuses, alors qu'une sente resserrée indique ce qui deviendra plus tard, la rue Jacques Ferrand.

Quant au « Plan archéologique de la Ville de Joigny pour servir à la description publiée dans l'Annuaire de l'Yonne pour 1860 », nous ne le citerons que pour mémoire. L'échelle trop petite de ce schéma ne lui permet pas de donner une image fidèle de l'enceinte. Notons cependant que la tour Nord-Ouest est assez exactement reportée.

Le plan cadastral rénové en 1965 porte encore le témoignage de la présence d'une partie de la vieille muraille du Nord du Château dans la propriété cadastrée à la section AI n° 229. Les ruines de la tour se situant sur la parcelle n° 231, appartenant à M. Daniel Rémy, ne peuvent y figurer étant incluses dans la maison.

LA TOUR ET LES NOTAIRES

Dans l'acte d'achat intéressant la propriété où se trouvait la tour, le notaire - par souci de précisions - a

fait figurer un ensemble de renseignements qui font la joie du chercheur. Il est fait état d'un acte reçu par Maître Chaudot, notaire à Joigny, le 21 avril 1846, qui note la présence « d'un petit caveau non voûté qui se trouve creusé à la suite du cellier sous les terres du jardin » de la propriété située au-dessus et de l'autre côté du mur d'enceinte.

Mais surtout, cet acte notarié précise : « qu'il existait dans le dit jardin les fondements d'une vieille tour en ruines et dont les titres de propriété (du précédent propriétaire, à l'époque) ne faisaient pas mention ». Ce même document de 1846 ajoute : « que le propriétaire avait fait établir dans ces fondements une retraite à porcs et une cabane à lapins ».

Bien que le document constate la décadence de cette vénérable tour jadis dominant fièrement toute la cité moyenâgeuse pour se retrouver ravalée au rang d'un réduit à porcs, nous sommes sensibles au fait que sa trace demeure dans les archives familiales en raison d'une désignation notariale précise. Saluons, au passage, ce tabellion consciencieux que fut Maître Chaudot, par ailleurs édile renommé de notre ville.

TEMOINS OCULAIRES

Après avoir suivi à travers des documents divers la fin de ces témoins des temps anciens, il est remarquable de constater que rares sont les personnes ayant manifesté quelque intérêt pour cet édifice : le promeneur anonyme auteur de l'Histoire de Joigny relatée dans le n° 32 de cette revue étant le seul à notre connaissance.

Parmi nos contemporains, M. Raclot en a conservé un souvenir très net et

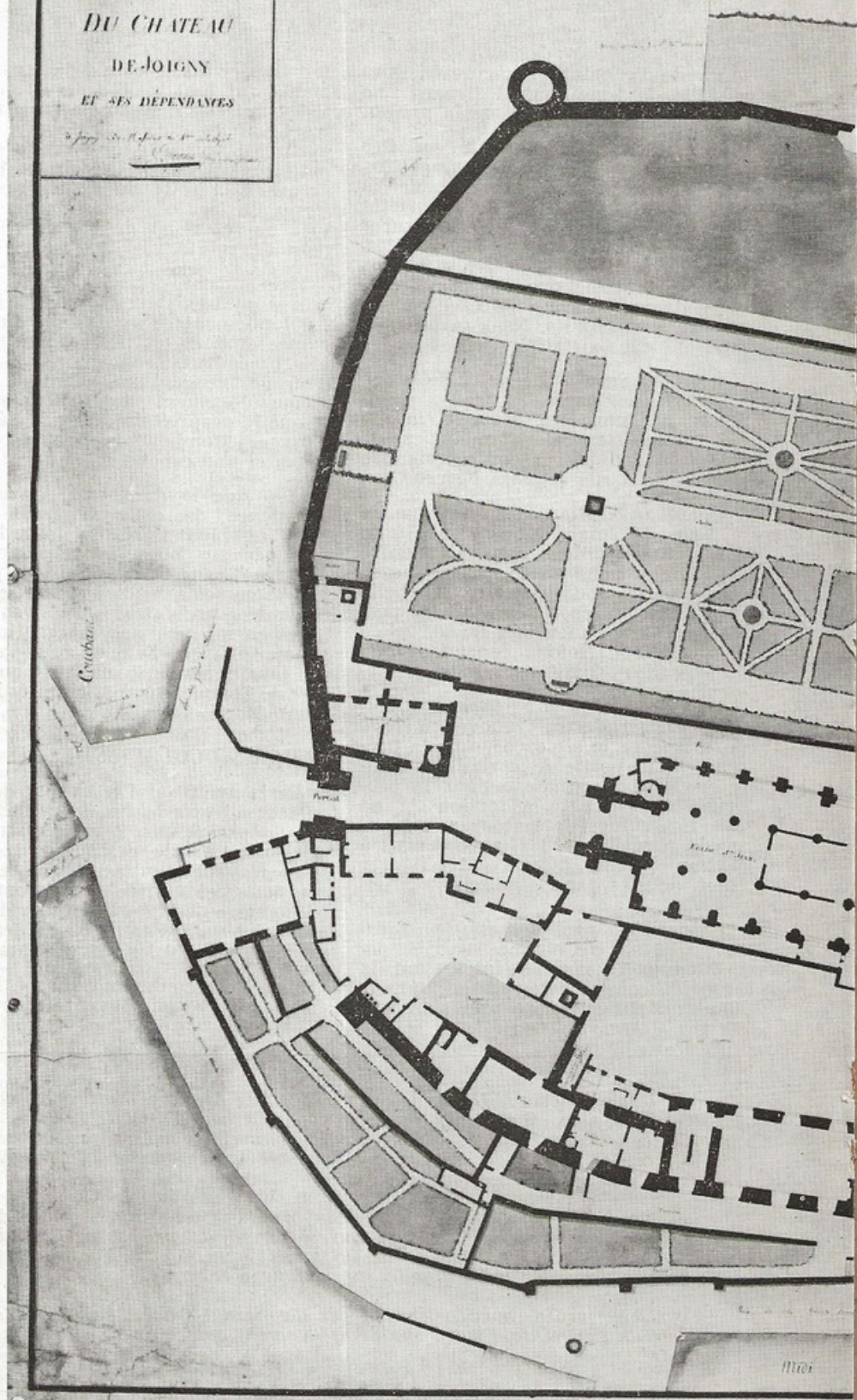
Dans la Série N II Yonne 4 n° 4 036, Aux Archives Nationales, un très beau plan en couleurs du château par Cereau (1796) de 128 cm × 118 (échelle du 1/150°) — peut permettre une localisation précise des différentes parties du château qui venait d'être confisqué à la famille de Villeroy (Biens nationaux).

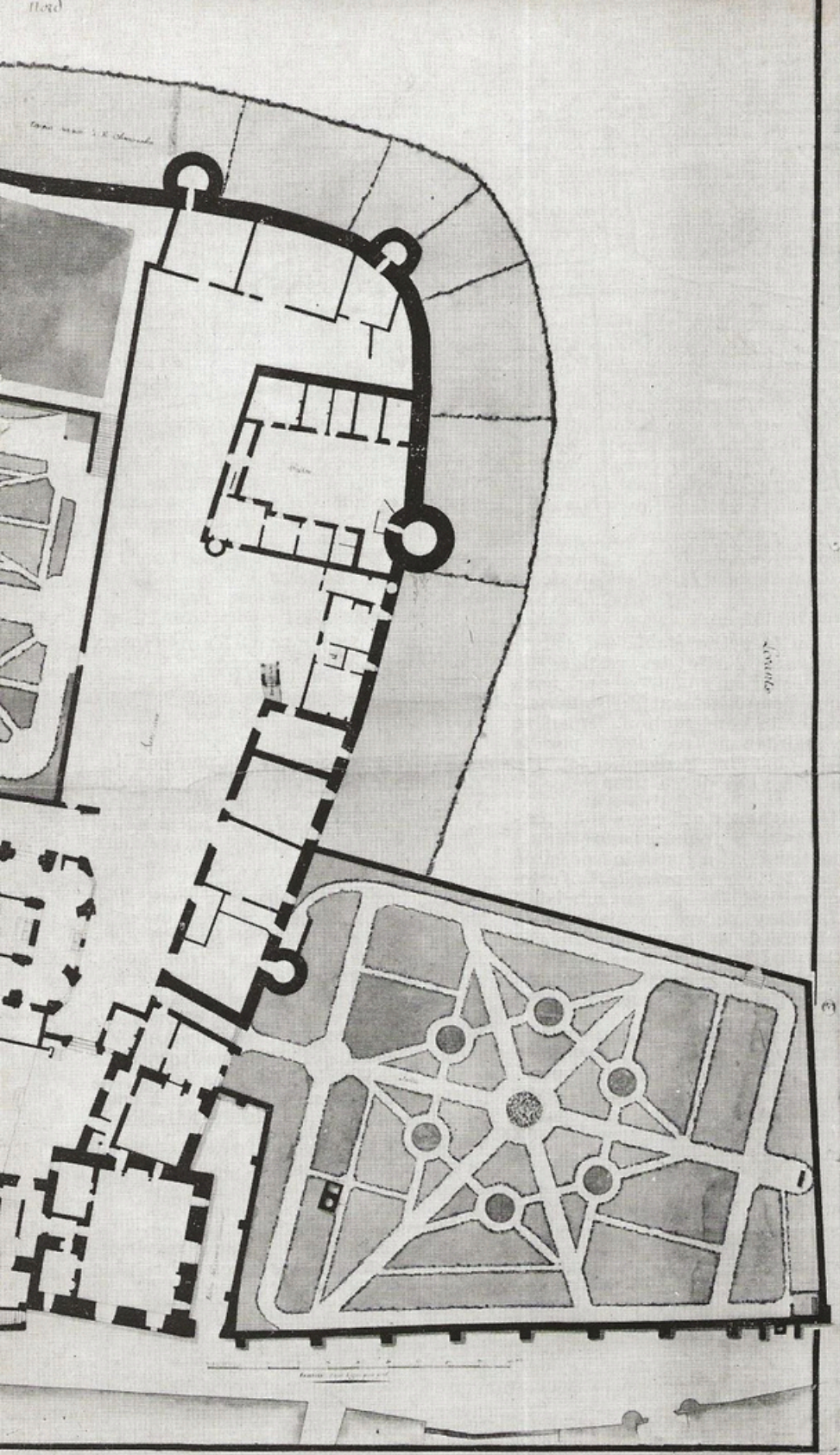
En entrant par la porte St-Jean, au nord-est, un ensemble de bâtiments aujourd'hui disparus qui servirent de prison pendant la Révolution — le château qui ne fut jamais achevé et une autre série à usage d'écuries qui s'appuie sur le mur d'enceinte.

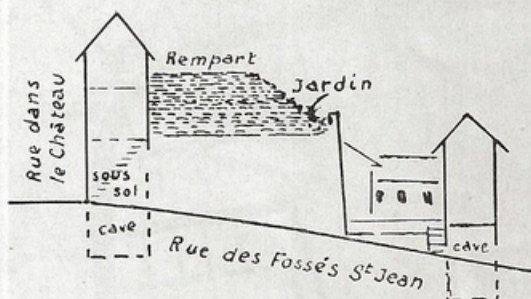
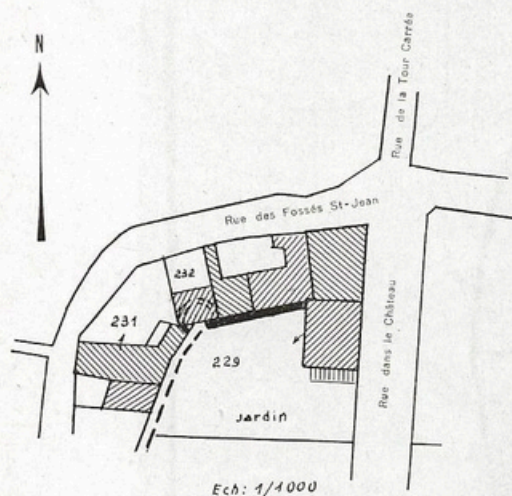
Deux jardins avec petites pièces d'eau sont tracés, l'un à l'intérieur de l'enceinte, l'autre sur l'emplacement actuel de l'Ecole Saint-André.

PLAN
DU CHATEAU
DE JOIGNY
ET SES DEPENDANCES

à l'échelle de 1/10000
le 10 Mars 1864







Localisation de la tour, plan et coupe

décrit bien la petite étable qui s'abritait dans une partie des vestiges de cette tour. M. Rémy pour sa part nous a indiqué l'emplacement du soubassement de cette construction, lequel se trouve maintenant recouvert par le sol de la chambre à coucher qu'il a construite à l'Est de sa propriété.

Les témoignages qui nous sont parvenus laissent à penser que depuis bien longtemps, il n'était plus possible d'admirer la tour d'angle de la forteresse primitive. Ce qui en subsistait chez M. Rémy ne représentait qu'un petit secteur de la tour d'origine, la partie la plus importante se trouvant sur la face Nord de la muraille et qui est aussi la plus remaniée depuis longtemps.

L'indifférence (car il faut bien chercher des excuses), provient peut-être aussi du fait que ces rares vestiges se trouvaient protégés des regards des passants par les clôtures le long de la rue.

En fin de compte, nous croyons que ce monument, comme bien d'autres dans notre Ville et ailleurs, fut victime de l'aversion que prônait une mode contre les souvenirs du passé et qui, de 1820 à 1840, a plus détruit que

les injures du temps et les nombreux siècles qui avaient précédé.

EPILOGUE

Malgré tous ses aspects peu positifs, cette étude nous aura permis de nous entretenir avec des personnes passionnées par l'histoire de notre petite ville et dont l'attitude est un précieux ferment.

Elle nous a fait trouver aussi que, dans la cour de cette maison du n° 6 de la rue des Fossés St Jean, il existait la base d'un mur très épais, constitué de moellons et de pierres, noyés dans un mortier résistant. La direction de cette construction semble indiquer qu'elle se prolongeait vers la ruelle qui, à cet endroit, relie la rue des Fossés St Jean à la rue des Juifs. Peut-être participait-elle à cette enceinte de la ville qui au XII^e siècle passait par la Porte au Poisson.

Notre vénérable tour aurait-elle servi de point de départ pour cette muraille ?

Et notre modeste étude servirait-elle de prologue à des recherches plus complètes ? C'est notre souhait !



Le 21 avril 1981, la terrible explosion, au fond la Maison de l'arbre de Jessé

La vieille ville et la mise en valeur du patrimoine architectural

par G. MACAISNE

L'architecture d'une ville est le reflet de son histoire.

Nous avons hérité de nos ancêtres un ensemble architectural d'une rare qualité que nous nous devons de transmettre aux générations futures, sans le détériorer et, si possible, en l'enrichissant de notre marque. Ce riche patrimoine nous crée donc de lourdes obligations.

JOIGNY AU MOYEN-AGE : UNE COMMUNAUTE RELIGIEUSE, UNE PLACE FORTE, UN MARCHÉ, DES ARTISANS

Dans cette région de confluence habitée depuis des temps immémoriaux, la prédominance du site de JOIGNY - dernière avancée du plateau de la Forêt d'Othe par le pédoncule de la Côte Saint-Jacques - se situe sur cet éperon calcaire dominant d'une quarantaine de mètres la vallée de l'Yonne. Là, dès le Haut Moyen-Age, autour d'une communauté religieuse, existait une petite agglomération.

A la fin du X^e siècle, l'édification sur ce point culminant d'un château fort détermina l'avenir de la Ville la classant comme place forte. Dans cette période troublée, l'urbanisme était dominé par la sécurité. Sous sa protection, le commerce et l'artisanat prospèrent, tandis que la période féodale favorisa les échanges et fit de JOIGNY, avec son pont de bois, un lieu de rencontre et de marché. Le vignoble a gagné sur la forêt et tout un quartier est habité par les vignerons et leurs « mécaniques ».

La physionomie de la cité s'affirme autour de ce « cœur » dont la place est à jamais marquée dans son plan. Les commerçants enrichis par leur négoce édifient de belles maisons dont les nombreux artisans décorent les façades. Les paroisses se forment ; la communauté des « manants et habitants de JOIGNY » obtient une charte vers 1300, ce qui est la confirmation de son importance déjà marquée par les agrandissements successifs de l'enceinte primitive avec ses portes.



Une ville bombardée...

L'HERITAGE MEDIEVAL ET SON ASPECT ACTUEL

De la longue période médiévale, qui dura dix siècles, notre Ville conserva peu de choses après l'incendie qui ravagea le 12 juillet 1530 toutes les habitations de l'agglomération sous le Château. Les quelques belles maisons qui ont échappé au sinistre témoignent encore, dans nos rues et ruelles escarpées, avec leurs pignons à pans de bois, leurs façades richement décorées, de l'art et de la science que possédaient les artisans du Moyen Age qui, en unissant l'utile à l'agréable, exprimaient toute la spiritualité de ce nouveau génie.

Ces maisons, qui sont connues, doivent faire l'objet de tous nos soins.

Il est regrettable que certaines façades, si jolies, soient barbouillées d'un horrible badigeon qui les défigure. D'autres, plus modestes, ont bénéficié de l'intelligente participation de conseillers avertis et sont mises en valeur.

LA MARQUE DE LA RENAISSANCE

Après le grand incendie, la reconstruction de la Ville nécessita de grands sacrifices. Mais la forêt toute proche permit de trouver l'essentiel des matériaux nécessaires. Ce qui nous vaut de posséder un ensemble de maisons

à colombages et encorbellements d'une certaine harmonie au gré de nos ruelles tortueuses. Ce fut aussi en ce temps que fut construite la Porte Saint-Jacques fermant la Ville à l'ouest, et qui a disparu depuis.

La fin du XVI^e siècle vit aussi l'édification de nouveaux monuments dans le style de cette Renaissance qui marqua son époque ; la reprise et la continuation de certaines constructions attestant aussi l'essor de la ville nous permettent d'admirer la superbe voûte de l'Eglise Saint-Jean.

La marque de Florence, comme se plaît à l'évoquer Emile Montegut dans ses « Souvenirs de Bourgogne », est présente à JOIGNY dans la façade du Château des Gondi et aussi dans cette habitude particulière de multiplier cours intérieures et terrasses flanquées de murs de soutènement, qui font le charme de ces vieilles et riches demeures.

LES TRANSFORMATIONS CONSECUTIVES A LA REVOLUTION ET AU XIX^e SIECLE

Dès le début du XVII^e siècle, JOIGNY appartient à la puissante famille des Gondi qui y continua d'importants travaux ébauchés au Château. De belles demeures bourgeoises s'édifièrent autour, tandis que sa position d'étape vers la Franche-Comté en faisait une



La Cour des Miracles, une perte irréparable...

ville de garnison avec le beau quartier Dubois-Thainville.

Jusqu'à la Révolution, l'extension de notre Ville nécessita la construction de maisons, la percée de nouvelles voies, le long desquelles s'installent gens de basoche et bourgeois. C'est aussi alors que l'on modernise certains quartiers, notamment pour édifier une mairie dotée de sa place carrée.

Les mutations de propriétés consécutives à la vente des biens nationaux pendant la Révolution furent fatales à quelques grandes demeures telles que le Château. Mais les plus grandes destructions vinrent, entre 1820 et 1840, de la désaffection des esprits pour les choses du passé, tandis que la modernisation faisait le reste. Ainsi disparurent les portes de la Ville dont celles de Paris, la Porte Saint-Jacques et la Porte Persil vers la route de Troyes.

L'AVENIR : SOUHAITS ET CONTRAINTES

La ville que nous avons sous les yeux est la résultante des efforts contradictoires de création et de destruction des générations antérieures.

Nous ne pouvons les juger équitablement n'ayant comme critères d'appréciation que nos propres références et les données très imparfaites que nous avons pu acquérir.

Actuellement, malgré nos moyens modernes ou peut-être à cause d'eux, nous avons peine à entretenir ce que nos ancêtres nous ont légué. C'est une grande tâche qui nécessite la vigilance de chacun de nous et l'effort de tous.

Ce souci de préserver le caractère de la Vieille Ville a été repris et développé dans les documents d'urbanisme et du Plan d'occupation des sols, qui fixent le cadre du développement de la Commune.

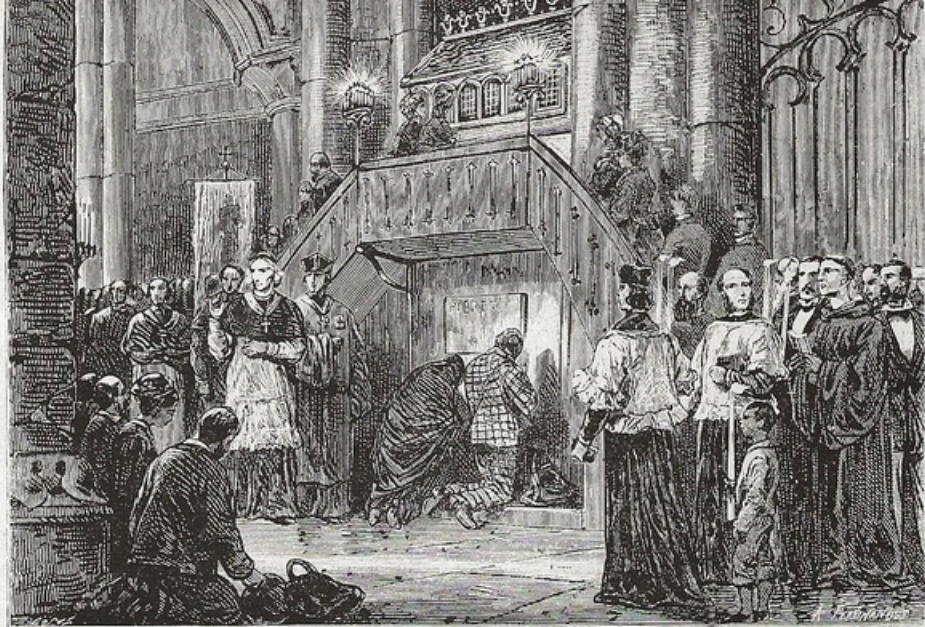
Les expositions sur ce thème ont permis une large concertation par le succès qu'elles ont obtenu. Une nette tendance s'affirme aujourd'hui dans la recherche des éléments anciens des constructions et leur mise en valeur. La restauration de nombreuses façades à colombages, aux couleurs naturelles et sobres, réhabilite l'habitat ancien et participe ainsi à la protection de notre cadre de vie par le respect de notre architecture traditionnelle.



Le premier étage de la Maison de l'arbre de Jessé



Reportage sur le 21 avril dû à M. Leau



PONTIGNY (Yonne). — Les pèlerins anglais au tombeau de saint Edme de Cantorbéry.
(D'après le croquis de M. Hersin Déon.)

Présentation de Pontigny

par Maurice VALLERY-RADOT

Allocution prononcée à l'occasion de la visite dans l'Yonne des membres de l'association des vieilles maisons françaises (Août 1977).

Pontigny est, avec Alcobaça au Portugal, la plus vaste et la plus belle des abbayes cisterciennes du XII^e siècle encore debout.

C'est un chef d'œuvre, comparable à un diamant qui, à chaque nouvelle visite, semble lancer des feux nouveaux. Pontigny, sujet immense, peu traitable en quelques lignes et dont on se demande avec effroi par où l'aborder.

Evoquons-nous sa filiation : le rameau cistercien greffé sur la vieille souche bénédictine par Saint Robert au crépuscule du XI^e siècle, rameau qui bientôt poussera des branches dans tout l'Occident chrétien grâce à Bernard de Fontaine, abbé de Clairvaux, faiseur de saints, de papes et de rois, l'arbitre incontesté de l'Europe du XII^e siècle.

Rappellerons-nous le parallèle classique entre Cluny et Cîteaux ?

Cluny, lumière solitaire dans la ténébreuse Europe des âges de fer, Cluny pour qui rien n'était trop grand ni trop beau pour assurer dans la magnificence le culte du Très-Haut.

Cîteaux qui, en réaction, voua à Dieu un culte plus direct peut-être, plus spirituel, plus intérieur dans des sanctuaires totalement dépouillés comme celui-ci, sanctuaires où l'on ressent intensément la présence invisible de « Celui qui Est ».

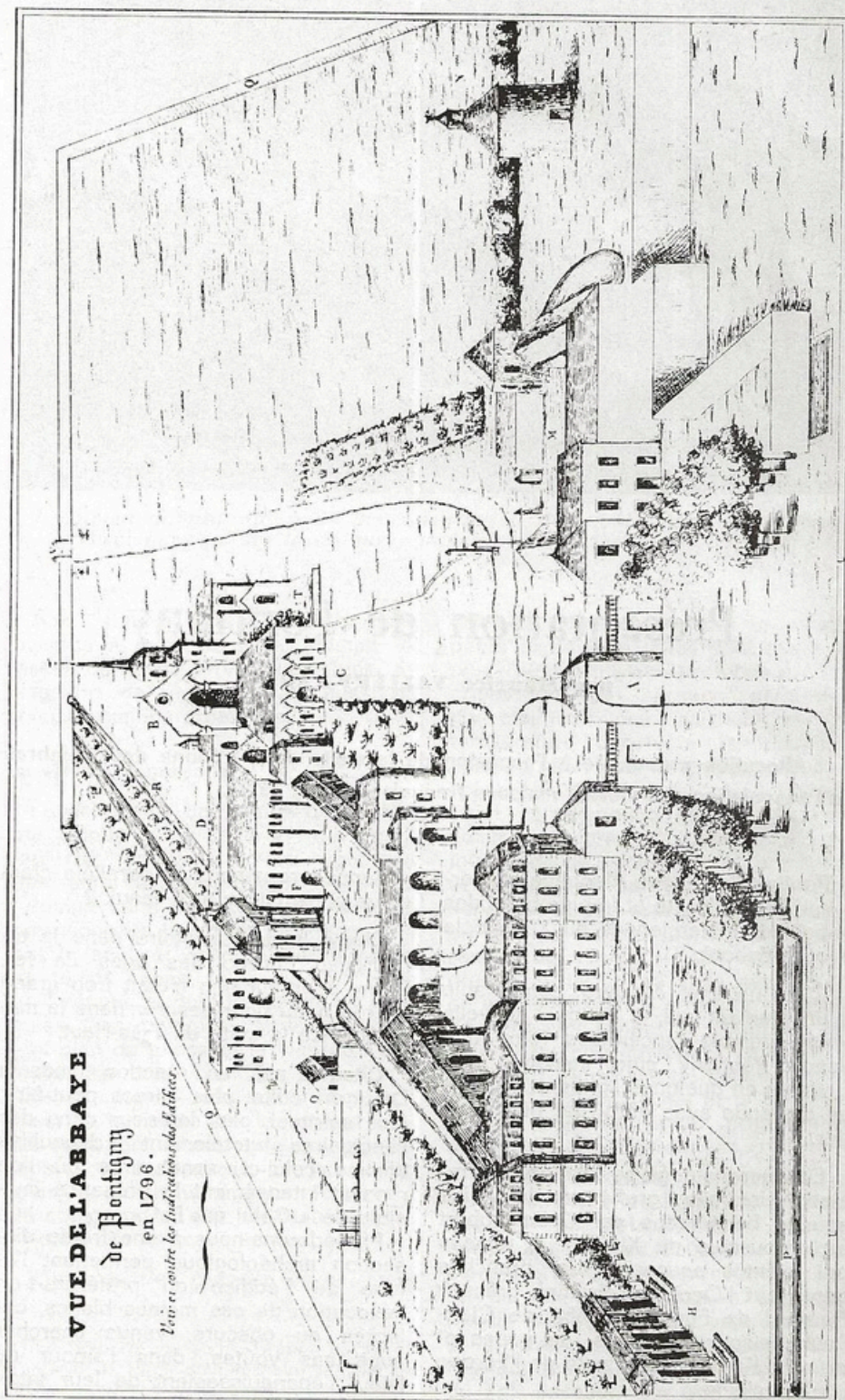
Procéderons-nous à une froide dissection archéologique permettant l'étude de l'édifice ou préférera-t-on l'évocation de ces moines blancs, célestes ou obscurs, venus chercher sous ces voûtes, dans l'amour de Dieu, l'épanouissement de leur intel-

VUE DE L'ABBAYE

de Pontigny

en 1796.

Voir en contre les Indications des Edifices.



ligence, le développement de leurs vertus, l'équilibre de leur vie intérieure.

Ces questions appellent des réponses qui entraînent trop loin. Nous nous bornerons à évoquer quelques faits saillants de l'histoire de l'abbaye et à tracer la silhouette des plus illustres de ses hôtes.

Tous vécurent ici, au moins jusqu'au XVI^e siècle, candidats à l'héroïcité en militant sous la règle de Saint Benoît en appliquant une stricte observance dans le cadre de la charte de charité.

Les premiers abbés, grâce à l'appui notamment de Thibaut le Grand, comte de Champagne, construisent cette seconde fille de Citeaux fondée en 1114, la première étant la Ferté, la troisième Clairvaux, la quatrième Morimond.

L'emplacement de l'abbaye est un trait d'union. Sur le pont du Serein qui figure d'ailleurs dans ses armes, trois évêques et un abbé pouvaient se tenir sans quitter le territoire soumis à leur juridiction (1).

L'actuelle église a été édifiée non loin de l'ancienne entre 1140 et 1190 ainsi que les bâtiments conventuels et le palais des comtes de Champagne.

De ces derniers bâtiments, il ne subsiste que quelques vestiges.

Les abbés constructeurs s'appellent notamment Hugues de Mâcon, cousin de Saint Bernard (son tombeau, c'est le seul, subsiste encore dans le chœur), Guichard de Beaujeu, Guérin, Garmon, etc.

Ils accédèrent aux plus hautes dignités après leur abbatiat. Certains sont canonisés.

(1) Il s'agissait de l'archevêque de Sens, des évêques d'Auxerre et de Langres. L'abbé était celui de Pontigny.

On doit à ces abbés une partie de la rédaction des statuts des grands ordres religieux de chevalerie tels celui des Templiers ou des ordres espagnols dont les noms sonores enchantèrent Victor Hugo et Montherlant : Alcantara, Calatrava, etc.

Pontigny reçoit des visites capétiennes : Louis VII, Philippe-Auguste, Saint-Louis, Charles-le-Bel.

La reine Adèle de Champagne, troisième épouse de Louis VII et mère de Philippe-Auguste, grande bienfaitrice de notre région, y est inhumée (2).

Louis XI viendra plus tard, à plusieurs reprises.

Du cartulaire de l'abbaye, on peut extraire une soixantaine de chartes royales. La plus pittoresque signée de Louis XI vaut d'être lue.

« Loys, par la grâce de Dieu, roi de France, savoir faisons à tous présents et advenir, que nous considérons les très grands biens et préservations que Dieu nostre créateur, ainsi que fermement croyons nous a faits à la sônté de nostre personne, de nos enfans et à la protection et garde de nos royaumes, païs et seigneuries, à la prière, intercession et requeste de très glorieux saint monseigneur Saint-Edme de Pontigny, auquel nous avons très singulière confiance, et à ceste cause fusmes plusieurs fois allez en pèlerinage au lieu où son saint corps repose... donnons, cedons, léguons, aumons, transportons et délaissions à perpétuité... aux religieux, abbé et couvent dudit monseigneur Saint-Edme de Pontigni... toutes les vignes que nous avons situées au terrouer et vignoble de Tallant (près

(2) C'était la sœur de l'archevêque de Sens Guillaume aux Blanches Mains. Elle visita Sainte Alpais de Cudot.

A - Grande porte conventuelle.
B - Abbatiâle.
C - Portique d'entrée.
E - Grand réfectoire (détruit).
F - Cellier et grenier.
G - Palais abbatial (détruit).

L - Pavillons.
M - Basse-cour.
N - Colombier.
R - Bras du Serein.
T - Chapelle de Saint Thomas de Cantorbéry.

« de Dijon) et lesquels religieux, ab-
 « bé, et couvent et leurs successeurs
 « seront tenus de prier Dieu, notre-
 « Dame et mondit seigneur Saint-Ed-
 « me de Pontigny, pour nostre estat,
 « prospérité et santé de nostre très
 « chier et très amé fils le Dauphin
 « Viennois et pour nostre très chère
 « et très amée compagne la Roïne ;
 « ET MESMEMENT POUR LA BONNE
 « DISPOSITION DE NOSTRE ESTO-
 « MAC, QUE VIN NI AULTRES VIAN-
 « DES NE NOUS Y PUISSENT NUY-
 « RE ET QUE NOUS L'AYONS TOU-
 « JOURS BIEN DISPOSE, etc. Donné
 « à Arban en Savoie, au mois de avril,
 « l'an de grâce 1482 de nostre règne
 « le vingt-unième, après Pâques. Si-
 « gné LOUIS (1) ».

Mais l'insigne particularité de Pon-
 tigny, c'est d'avoir été l'asile accoutu-
 mé des archevêques de Cantorbéry en
 rupture de ban avec le roi d'Angleter-
 re.

Voici d'abord Thomas BECKET.

Thomas Becket se révèle un per-
 sonnage shakespearien : par sa nais-
 sance, sa mort glorieuse, son tempé-
 rament qui le poussa aux extrêmes,
 enfin, la macabre bouffonnerie dont le
 Roi Henri VIII accabla la mémoire du
 serviteur de Dieu.

C'est le fils d'un bourgeois de Lon-
 dres fait prisonnier par un émir sarra-
 zin au cours du « voyage d'outre mer »
 autrement dit un pèlerinage à Jérusa-
 lem.

La fille de cet émir s'éprend de l'es-
 clave anglais qui partage ce senti-
 ment. Les deux amants s'évadent vers
 l'Angleterre où ils se marient. De cette
 union romanesque naît Thomas Bec-
 ket. Quand celui-ci devient écolâtre,
 ses études le conduisent d'abord à
 Bologne pour suivre l'enseignement
 de Gratien, le célèbre canoniste, puis
 sans doute à Saint Germain d'Auxerre.
 Entré dans les ordres, il est bientôt
 nommé archidiacre de Cantorbéry.

Il ne tarde pas à devenir le favori
 puis le chancelier d'Henri II Plantage-
 net.

Ces hautes fonctions lui permettent
 de se révéler homme de guerre en
 déployant un faste extraordinaire. Hen-
 ri II juge habile d'ajouter encore à ces
 dignités celle non moins éminente d'ar-
 chevêque de Cantorbéry, primat d'An-
 gleterre.

Le roi pense ainsi s'asservir l'église
 de son royaume.

C'était compter sans le caractère
 du nouveau prélat. L'imposition de la
 mitre transforme le paladin du roi en
 paladin de Dieu. Thomas Becket de-
 vient le champion des libertés de l'E-
 glise et défend notamment le privilège
 de For (2).

Le Roi considère dès lors son favori
 comme un traître et lui voue une haine
 implacable.

Menacé, Thomas cherche refuge
 auprès du trône capétien. Louis VII
 est trop heureux d'accueillir la victime
 de son rival. Mais le primat a hâte
 d'informer le pape de la situation de
 l'Eglise d'Angleterre. Il se rend à Sens
 où il rencontre Alexandre III chassé de
 Rome par Frédéric Barberousse. Après
 un séjour à Sens, le prélat demande
 asile à l'abbaye de Pontigny à la fin
 de 1164.

Il y séjourne deux ans sous l'habit
 du moine. Il devient l'hôte de l'abbaye
 de Sainte Colombe de Sens lorsqu'à
 la fin de 1170 Henri II envisage, politi-
 quement payante, une réconciliation
 et engage Becket à retourner en An-
 gleterre. On connaît la suite. Un mois
 après son retour, l'archevêque est
 odieusement assassiné dans sa cathé-
 drale.

Alexandre III le canonise.

Son tombeau, l'un des plus riches
 de la chrétiété, est l'objet d'une ex-
 traordinaire vénération jusqu'au jour
 où Henri VIII, séparé de l'Eglise ro-
 maine, cite Saint Thomas à comparai-
 tre comme traître et félon devant un
 tribunal.

(2) Ce privilège permettait à son bénéficiaire,
 le cas échéant, d'être jugé, non par la justice
 du roi, mais par celle de l'Eglise moins sévère
 et ignorant la peine de mort car « l'Eglise
 a horreur du sang ».

(1) Cart. de Pontigny, T. I, p. 303 ; arch. de
 l'Yonne H1414.



Intérieur de la châsse de saint Edme de Cantorbéry.

Jugé par contumace, faute de comparoir, Saint Thomas fut condamné à la confiscation des richesses de sa chapelle funéraire au profit du roi.

Je le disais tout à l'heure : c'est du Shakespeare !

Etienne LANGTON (1150-1228)

Ce primate d'Angleterre nous apparaît comme une des figures de proue de l'Eglise universelle.

Langton est d'abord exégète. On lui doit la division de la Bible en chapitres.

Il est également théologien, orateur sacré, et liturge. L'admirable séquence de la messe de Pentecôte : **Veni Sancte Spiritus** lui est attribuée.

Professeur à Paris, il devient ensuite familier du Saint Siège, ami d'Innocent III qui le crée cardinal et le nomme archevêque de Cantorbéry. D'où la fureur du roi d'Angleterre Jean sans Terre qui désire se réserver les nominations de ce genre et refuse l'accès de son royaume à celui qu'il considère comme un intrus.

Etienne Langton, désormais primate fugitif, se réfugie à Pontigny devenue terre d'asile des Primate d'Angleterre.

Le roi Jean oubliait que le pontife qu'il bravait, Innocent III, était un homme inflexible, un géant, l'un des plus grands papes de l'histoire.

Après avoir usé les voies de la douceur et de la charité envers le roi, puis tenté une savante graduation de peines canoniques, le Souverain Pontife, excédé, fulmine l'excommunication contre le souverain, frappe d'interdit

le royaume, délie les Anglais de leur lien de fidélité à la couronne.

On songe même à Philippe-Auguste pour occuper le trône vacant. Le roi Jean devenait bel et bien sans terre.

Mesurant alors la profondeur de l'abîme où son inconscience l'avait précipité, il se soumet avec démesure puis accueille Langton.

Le primate s'efforce alors de réconcilier la couronne d'Angleterre et le Saint Siège, de réconcilier le roi et ses barons.

Le prix de cette réconciliation s'appelle la « Grande Charte (1215). C'est la première tentative de monarchie parlementaire, tentative étonnamment libérale pour l'époque, indirectement provoquée par le Pape le plus autoritaire qui fut.

Ironie de l'histoire des hommes !

Saint EDMUND (1170-1242)

Troisième figure de ce tryptique de primats d'Angleterre en exil à Pontigny, Edmond Rich devenu Saint Edme.

Contrairement à ces deux prédécesseurs, Edme ne vécut pas dans l'effroi du tragique.

Il apprend les mathématiques à Paris pour les enseigner en Angleterre, mais sa vocation religieuse le conduit à la prédication.

Chargé par Grégoire IX de prêcher la croisade, il s'acquitte avec succès de sa mission.

Mystique plutôt qu'homme d'action on lui doit notamment un ouvrage



*Dom Grillot construisit le nouveau palais abbatial
et installa le corps de Saint Edme au fond de la nef*

intitulé : **Speculum Ecclesiae** (Le Miroir de l'Eglise).

Nommé malgré lui archevêque de Cantorbéry, il doit faire face à une nouvelle querelle des investitures.

Préférant les durs combats de la vie intérieure aux luttes du forum contraires à son tempérament, il renonce à sa charge et fait voile discrètement vers la France où l'accueille Saint Louis qui désire le retenir dans sa cour. Mais le but de son exil volontaire était Pontigny (1240). Il meurt deux ans plus tard.

Il est canonisé en 1247.

Sous la présidence du légat du Saint Siège et de Saint Louis, au cours d'une cérémonie triomphale, parmi une multitude de pèlerins, on procéda à Pontigny le 9 juin 1247 à la translation du corps du nouveau saint, le plus célèbre de notre région.

La guerre de Cent Ans qui ravagea particulièrement notre région n'épargna guère Pontigny.

Un fléau d'un autre ordre s'abattit au début du XI^e siècle sur le monachisme français : le système de la commende.

Ce système résultait des dispositions du concordat de Bologne intervenu en 1516 entre le Pape Léon X et François I^{er}. Une abbaye en « commende » était celle dont le roi nommait en qualité d'abbé un ecclésiastique séculier non résidant, qui jouissait, en vertu de cette faveur, d'un tiers du revenu de cette abbaye, sans autre obligation que d'en faire bon usage. Des deux autres tiers, l'un restait à la disposition de la communauté, l'autre devait être employé aux réparations de l'église et aux aumônes. Ce système s'appliqua rapidement à Pontigny où le roi nomma des abbés commendataires fort célèbres, mais qui ne connurent Pontigny que pour en faire toucher les revenus par leurs agents.

Le cardinal du Bellay, d'ailleurs très grand prince de l'Eglise, oncle du charmant et mélancolique Joachim, poète de la Pléiade, Hippolyte d'Est, cardi-



Pierre Calvairac, respecté et chéri, mit de l'ordre dans les archives de Pontigny

nal de Ferrare, fils de Lucrèce Borgia, homme d'Etat, sinon d'Eglise, furent abbés commendataires de Pontigny.

Le pape Paul IV motive ainsi la bulle accordant la commende au cardinal de Ferrare : « parce qu'il est d'illustre famille, allié du roi de France et pour l'aider à soutenir son rang ». La bulle date de février 1560.

Le revenu prévu par cette bulle atteignait 300 florins d'or (1). De telles méthodes sonnaient le glas de l'esprit de Cîteaux. Dans les années suivantes, une dernière épreuve et non la moindre était réservée à l'abbaye de Pontigny. Elle fut dévastée de fond en comble par les bandes tudesques qui opéraient dans la région pour le compte des Réformés.

Si la Contre-Réforme relève, d'ailleurs lentement, les ruines matérielles accumulées qu'elle habillera à la mode du temps, elle ne parviendra pas à relever complètement les ruines spirituelles.

Invitée par le pape Alexandre VII à choisir entre le retour à la stricte observance des origines ou ce que l'on appelait alors la commune observance, Pontigny opta pour la seconde formule qui permit à tant de communautés monastiques de devenir, dans une certaine mesure, des clubs de célibataires de bon ton. Mais, ce faisant, Pontigny signait à terme son arrêt de mort.

Des abbés de qualité gouvernent cependant l'abbaye. Parmi eux, l'abbé de la Varendre qui installe à la fin du XVII^e siècle le nouveau chœur qui casse l'harmonie primitive mais comporte un des plus beaux ensembles de stalles existant en France.

Au fin ciseau de l'abbé dom Carron nous devons les sculptures du portique qui supporte les orgues.

Les orgues elles-mêmes installées en 1775 proviennent de l'abbaye Saint Pierre de Châlons-sur-Marne.

Dom Grillot construit le nouveau palais abbatial au milieu du XVIII^e siècle sur le modèle des somptueuses

(1) Archives de l'Yonne. H 1411.



Nicolas de Chanlatte, représentant de ce clergé du XVIII^e siècle acquis aux idées philosophiques et coupable de mœurs légères

résidences de l'époque. Il installe en 1749 le corps de Saint Edme au fond de l'abbatiale sur le désastreux présentoir que nous voyons encore, œuvre d'un Bernin au rabais.

A l'actif de cet abbé, le bel autel de marbre rouge inapte aux liturgies médiocres. Cet autel est consacré en 1749 par M. de Caylus, évêque d'Auxerre (1).

L'avant dernier abbé de Pontigny, dom Chanlatte, retiendra notre attention.

C'est un Bernis de province, un Rohan au petit pied qui croque pour son usage personnel en 20 ans d'abbatial près de 2 500 000 livres.

Ce prodigue était un charmeur. Le bon ton de l'époque exigeait qu'il fut teinté d'esprit philosophique. Il ne se doutait pas que ce faisant, il sciait la

branche qui le supportait. Sur ce plan, c'était un précurseur.

Le baron Chaillou des Barres, préfet au début du siècle dernier, a peint le personnage puis évoqué l'atmosphère du palais abbatial.

« La représentation de Dom Chanlatte était digne et pleine d'élégance. « Le palais abbatial devint le rendez-vous privilégié de la bonne compagnie, et la bonne compagnie n'admet pas qu'un sexe. L'ordonnance de ces fêtes ne laissait rien à souhaiter. Les invitations à Pontigny se sollicitaient longtemps à l'avance, et toujours elles étaient reçues avec bonheur. On était si royalement accueilli au logis abbatial ! Les journées s'y écoulaient si douces, qu'on eût voulu y passer sa vie ! Dom Chanlatte, on le conçoit, a laissé des regrets, d'ineffaçables, de tendres regrets. Et celles de ses contemporaines qui ont la mémoire du cœur lui ont gardé, nous osons le dire, un pieux souvenir. Il avait

(1) Archives de l'Yonne. H 1415.

« su comprendre qu'un homme de
 « goût n'avait rien de mieux à faire
 « dans sa position que de s'entourer
 « d'une société intime ; il en eut une,
 « et les personnes qui la composaient
 « étaient comme lui, on l'assure, plei-
 « nes de grâces et d'amabilité. L'une
 « d'elles, surtout, qui vivait encore il
 « y a quelques années, avait été re-
 « marquable par sa beauté, le charme
 « de sa conversation et la distinction
 « de ses manières. Elle se plaisait à
 « revenir sur le passé ; elle aimait à
 « décrire les jolis jardins, les divins
 « appartements du palais abbatial et
 « même, élevant le souvenir jusqu'à
 « la puissance de la réalité, à redire
 « les airs de la Belle Arsène, de l'A-
 « mant Jaloux, de Colinette à la Cour,
 « de l'Epreuve Villageoise, de Zémire
 « et Azor : entre autres, l'air si juste-
 « ment célèbre : « Du moment qu'on
 « aime » ; et toutes ces mélodies gra-
 « cieuses de Monsigny, de Grétry,
 « qu'on répétait dans le grand salon
 « de Pontigny. Elle appelait avec une
 « voix émue, une sensibilité vraie, la
 « courtoisie de l'abbé, et ses préve-
 « nances, et son bon goût, et ses at-
 « tentions délicates pour ses hôtes
 « dont il devinait toujours jusqu'aux
 « moindres désirs.

« Les dames, à leur arrivée, rece-
 « vaient toujours un bouquet composé
 « des fleurs les plus rares, cultivées
 « dans les parterres qui existaient de-
 « vant la principale façade du palais ;
 « et de petites pièces pleines de re-
 « cherche leur étaient destinées : ha-
 « sardez le mot boudoir et nous ne
 « l'effacerons pas. Là, par une pré-

« voyance intelligente, mille riens, ac-
 « cessoires de l'ameublement d'une
 « femme, accusaient une sollicitude
 « parfumée de grâce et de savoir vi-
 « vre ».

Un autre trait éclaire le caractère de
 dom Chanlatte. Supérieur majeur de
 l'abbaye de Scellières près de Troyes,
 dom Chanlatte autorise M. Mignot,
 conseiller du roi, abbé commendataire
 de Scellières mais surtout neveu de
 Voltaire, à enterrer son oncle dans
 cette abbaye.

Le corps du patriarche de Ferney
 avait cependant été « refusé » par le
 curé de Saint Sulpice, et, l'évêque de
 Troyes ne voulait pas accueillir dans
 son diocèse, en « terre chrétienne »,
 l'illustre mais encombrante dépouille.

C'est enfin sous la crosse d'un très
 digne abbé, dom Depaquis (mort à
 Saint-Florentin en 1810, regretté de
 tous) que cessa de vivre l'antique mo-
 nastère de Pontigny condamné par le
 décret de la Constituante.

Une citoyenne Girard allait en l'an
 III acquérir l'Eglise pour 200 Fr or et
 les stalles pour 4 Fr.

Un décret de la Convention du 2
 prairial an III, par un hasard providen-
 tiel, empêcha cette citoyenne de trans-
 former en carrière le chef-d'œuvre cis-
 tercien.

A part ces incidents de parcours, la
 mort de Pontigny, comme aurait dit
 Stendhal, se passa très convenable-
 ment.

FUNEROC

GRANITS FRANÇAIS ETRANGERS
 PIERRES - MARBRES - GRANITOS
 CAVEAUX - ENTRETIEN - FRAYURES

SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Rue des Ecoles - Tél. 63 20 79

MIGENNES

15, Av. E-Branly - Tél. 80.02.17

89300 JOIGNY

48, Avenue Gambetta - Tél. 62.03.00
 62.21.86

LES AGENCES DEMOINET

ASSURANCES
 GENERALES DE FRANCE

VOYAGES & VACANCES
 Agences de VOYAGES

29, Av. Gambetta,
 JOIGNY

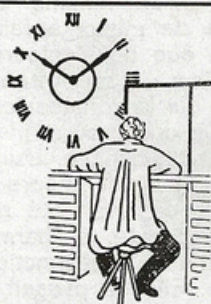
Tél. : 62.07.80 - 62.22.18

MARCEAUX

CHARBONS - MAZOUT

5, Quai Ragobert

Tél. : 62.01.51 - Joigny



A. Mathieu

25, rue
G.-Cortel

Tél. : 62.12.65

Joigny

Montres
OMEGA et LIP
Atelier
de réparations

HORLOGERIE - BIJOUTERIE



MARBRERIE FUNERAIRE
BATIMENTS
TRANSPORTS FUNEBRES

COURTAT

Toutes démarches évitées aux familles

Caveaux - Monuments

Articles Funéraires

Rue dans le château - JOIGNY (près du cimetière) Tél. (86) 62.10.07

Abonnement pour 1982

Pour vous abonner :

Ayez l'obligeance de verser le montant de l'abonnement : **50 francs**
à la Bibliothèque Municipale.

soit par chèque bancaire,

soit par chèque postal Association Culturelle et d'Etudes de Joigny :

C.C.P. DIJON : 2 100-92 Z.

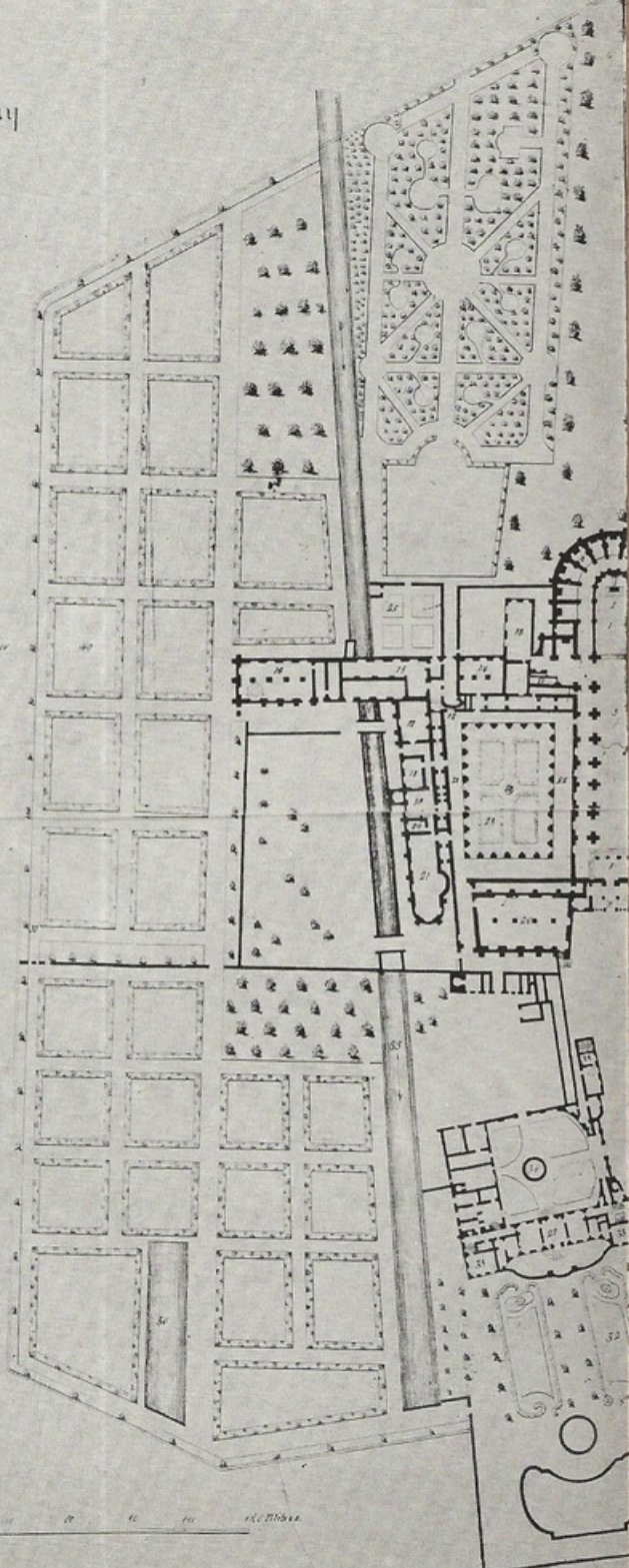
Plan
de l'Abbaye de Pontigny

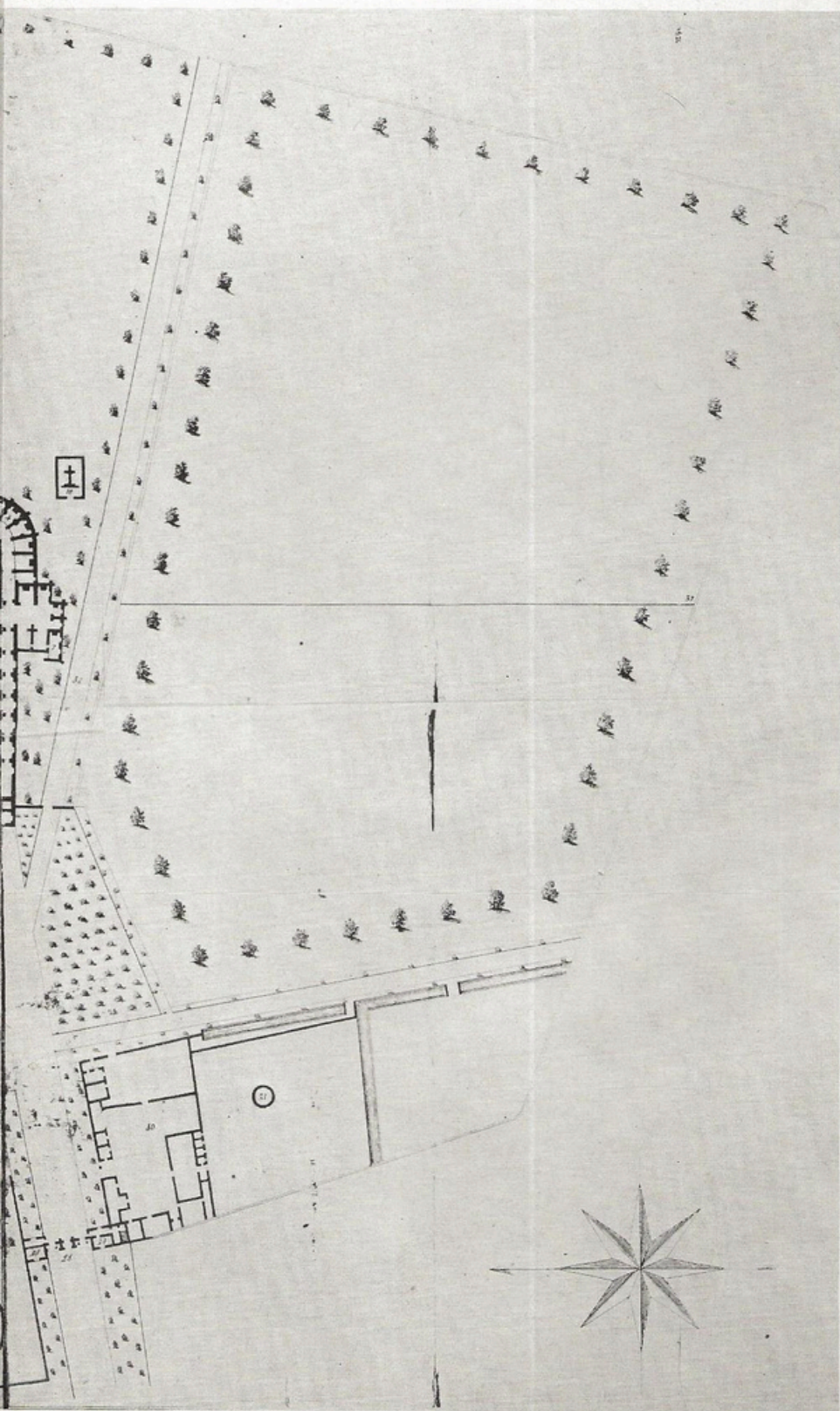
Leve en 1760.

Induction

*Les Pédagoges et Pasteurs anglicans
dans le diocèse de l'Albany.*

- [illegible]





QUINCAILLERIE CROUZY et Cie

52, AVENUE GAMBETTA — JOIGNY

Tél. : 62-22-33

FOURNITURES DE BATIMENT — OUTILLAGE — METAUX
SANITAIRE — ROBINETTERIE

CONCESSIONNAIRE ARTHUR MARTIN

CAISSE CRÉDIT AGRICOLE

Avenue Roger-Varrey
JOIGNY

Toutes opérations
de banque, bourse, change,
tous crédits

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL

P. LEVET Fils

3 et 6 rue d'Etape, JOIGNY

Appareils Ménagers

Adoucisseurs d'eau

Chaudières et Brûleurs à Mazout
« FRANCIA »

LE BRICOLAGE SERVICE DE JOIGNY

Av. de Sully - Tél. : 62.10.23

« C'est vraiment
le paradis
du bricoleur »

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE - PAPETERIE - DISQUES

20, rue Gabriel-Cortel

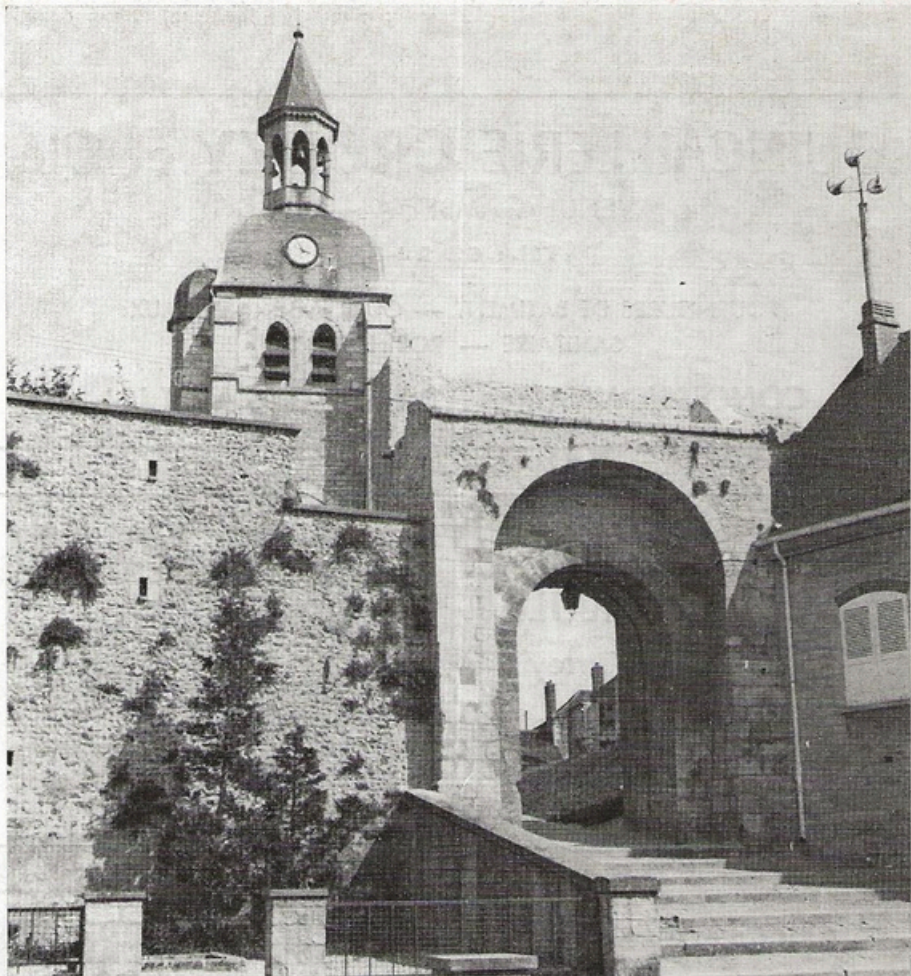
Tél. : 62-21-51 JOIGNY

PÉPINIÈRES
 **du Château**
de Varennes Amilly

Route de Châteaurenard
tél. 38 85.45.36 CD943
MONTARGIS



VENTE DÉTAIL · PLANTATION



*Restitution de la Porte Saint-Jean en 1981,
voir le plan du château pp. 16 et 17.*

Sommaire du n° 33

Page 4. — Lettre de Savinien Pathier de Villeneuve-sur-Yonne, par J.-L. DAUPHIN.

Page 9. — Joigny souterrain, par G. MACAISNE.

Page 12. — Histoire d'une tour de l'ancienne enceinte du château de Joigny, par G. MACAISNE.

Page 19. — La mise en valeur du patrimoine de Joigny, par G. MACAISNE.

Page 23. — Présentation de Pontigny, par M. VALLERY-RADOT.